

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le lundi **17 novembre 2014** à 19 h, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences :

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Daniel Lauzon, Bernard Groulx et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale et Jeanne Briand, greffière

Absents : Normand Pigeon et Sylvain Lemire

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance leur a été signifié par la greffière le vendredi 14 novembre 2014, même à ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2014-11-325 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉE

2014-11-326 OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES GT2014-10 – SERVICES PROFESSIONNELS EN VUE DE CONCEVOIR LES PLANS ET DEVIS ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES ET D'EFFECTUER LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC DES ÉPÉVIERES

Considérant qu'à la suite d'un appel d'offres publique pour les services professionnels en vue de concevoir les plans et devis et documents d'appel d'offres et d'effectuer la surveillance des travaux d'aménagement du parc des Épévieres, 4 soumissions ont été reçues, au plus tard à 11 h, le 14 novembre 2014;

Considérant le rapport du comité de sélection en date du 14 novembre 2014.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement d'accepter la soumission déposée par la firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence **Consultants en développement et gestion urbaine (CDGU) inc.** pour les services professionnels en vue de concevoir les plans et devis et documents d'appel d'offres et d'effectuer la surveillance des travaux d'aménagement du parc des Épévieres, et ce pour une somme de **283 415 \$** plus taxes applicables, le tout conformément au document d'appel d'offres GT2014-10.

Que cette dépense soit puisée à même le Règlement 509 constituant une réserve financière en vue de l'aménagement du parc des Épévieres et imputée au poste budgétaire 1-22-700-00-740.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2014-11-327 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement de lever la séance à 19h04.

ADOPTÉE

Danie Deschênes
Mairesse

M^e Jeanne Briand
Greffière

/vc
